



Communiqué de presse

Lyon, le 12 avril 2017

La SACVL simplifie la mobilité de ses locataires

La SACVL expérimente depuis décembre dernier un nouveau dispositif qui simplifie les formalités des locataires souhaitant quitter leur logement. Basée sur une relation de confiance réciproque, cette procédure assure à la majorité des locataires de n'avoir aucun frais lors de leur départ et permet au bailleur de remettre plus rapidement en location les logements nouvellement vacants.

Un dispositif gagnant gagnant

Dans les jours qui suivent son courrier signifiant son départ, le locataire fait visiter son logement au technicien de la SACVL, qui peut, planifier si besoin, pendant la durée du préavis, les travaux nécessaires à la relocation de l'appartement. En contrepartie, le locataire n'a qu'à libérer un appartement propre et vide et à rendre ses clés, sans devoir payer de réparations techniques.

Cette procédure simplifiée permet à la SACVL d'alléger les états des lieux, qui mobilisent longuement ses techniciens, d'assurer rapidement le suivi technique des équipements des logements et de réduire le délai de mise en travaux. L'objectif est en effet que les entreprises puissent intervenir 24 h après la libération du logement. Le temps de vacance des appartements avant leur relocation est ainsi réduit au minimum.

Certifiée depuis 2013 par l'AFNOR pour la mise en application du référentiel de qualité de services Qualibail*, la SACVL s'attache à innover constamment pour faciliter la vie de ses locataires. Cette nouvelle mesure s'inscrit également dans sa volonté d'instaurer une relation de confiance avec les habitants.

A propos de la SACVL

La SACVL (Société Anonyme de Construction de la Ville de Lyon) est une société de construction et de gestion immobilière. Elle mène des missions d'aménageur, de bailleur, de constructeur et de gestion de son patrimoine, principalement intra-muros.

Depuis sa création en 1954, la SACVL a vocation à promouvoir une ville équilibrée, grâce à la mixité fonctionnelle et sociale de ses produits immobiliers : logements, bureaux, équipements, commerces.

Son patrimoine locatif est composé de 7 500 logements dont 39 % de logements sociaux et quelques 300 locaux tertiaires. La SACVL en quelques chiffres : 155 collaborateurs, 65 483 K€ de chiffre d'affaires en 2015, 64 000 m² de bureaux, commerces, équipements et 3 800 stationnements, 32 500 m² de foncier constructible.

Contact presse : Agence Géraldine Musnier

Julie Briand - 04 78 91 19 75

julie@agencegeraldinemusnier.com